

SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTAT DU 21 JANVIER 2009

Informations brèves

Affaires cantonales

Départ à la retraite du chef du Service de la sécurité civile et militaire

Après 35 années passées au service de l'Etat de Neuchâtel, dont plus de 30 à la tête du Service de la sécurité civile et militaire (anciennement Département militaire, puis Service des affaires militaires), le colonel Claude Gaberel - qui aura travaillé pour cinq conseillers et conseillère d'Etat - a choisi de faire valoir son droit à la retraite pour fin juin 2009. Entré au sein de l'administration cantonale neuchâteloise en février 1974 en qualité d'adjoint du commandant du 8^e arrondissement militaire au Département militaire cantonal. M. Claude Gaberel est devenu quatre ans plus tard commandant et chef du Service cantonal de la défense au sein du département militaire cantonal, rebaptisé en 1999 Service des affaires militaires. Suite à une réorganisation intervenue en 2001, le Service des affaires militaires et le Service de la protection civile et du feu ont fusionné pour devenir le Service de la sécurité civile et militaire. Enfin, au 1^{er} janvier 2008, les établissements et installations militaires de Colombier ont intégré ce service dans le cadre de la réorganisation de l'Armée XXI. Dans le cadre de ses activités, M. Claude Gaberel préside depuis 1981 le Bureau permanent de l'organisation catastrophe (ORCAN) avec pour mission de mettre en place des structures d'intervention rapides et efficaces en cas de situation d'urgence. A ce titre, il a notamment été responsable de la construction du poste de commandement du gouvernement cantonal, dirigé l'état-major de conduite cantonal lors de l'ouragan Lothar en décembre 1999 et réorganisé l'administration militaire cantonale, qui a conduit à la suppression des fonctions de chefs de sections militaires dans les communes. M. Claude Gaberel a par ailleurs participé à de nombreuses activités sur le plan fédéral (exercices, groupes de travail extraparlimentaires, réorganisation du système de recrutement, etc.). Il a en outre assuré la vice-présidence de l'état-major de sécurité intercantonal dans le cadre d'Expo 02 avec la mission d'organiser et de coordonner la structure sanitaire. Le Conseil d'Etat tient à remercier vivement le colonel Claude Gaberel qui s'est toujours employé à servir loyalement et fidèlement la République et Canton de Neuchâtel durant toutes ces années. Le gouvernement lui adresse ses plus vifs remerciements pour son engagement indéfectible en faveur de l'Etat et l'assure de sa plus profonde reconnaissance pour l'ampleur des tâches accomplies. Il lui présente encore tous ses vœux pour une pleine et heureuse retraite.

Brevet de notaire décerné

Le Conseil d'Etat a décerné un brevet de notaire à la personne suivante:

- Fanny Brossard, licenciée en droit, née le 26 février 1981, originaire des Pommerats (JU) ;

Naturalisations

Le Conseil d'Etat a procédé à la naturalisation de 39 personnes et de leurs familles.

- Les réponses aux consultations fédérales sont disponibles sur www.ne.ch/ConsultationsFederales

Pour complément d'information:

Corinne Tschanz, chargée de communication, tél. 032 889 40 39.

Neuchâtel, le 22 janvier 2009